LANGUES D'ENSEIGNEMENT

Service des Tests: @www.usj.edu.lb/testdaptitude/ stests@usj.edu.lb \ +961 (1) 421 523

1. Pour les programmes francophones de premier cycle :

• Le français

Préalablement à toute inscription au premier cycle pour les programmes francophones, le candidat doit avoir été classé en catégorie « A » au test d'aptitude en langue française (TALF). Cependant, le candidat classé en catégorie « B » à ce test est autorisé à s'inscrire provisoirement dans certaines institutions¹. Dès son inscription et durant la première année de son parcours, il suit des cours obligatoires de mise à niveau en langue française qui remplacent une UE optionnelle ouverte de quatre crédits. Ces UE sont assurées par la Faculté de langues et de traduction de l'USJ en trois sessions successives au premier semestre, au deuxième semestre ainsi qu'au trimestre d'été. Un test de niveau « A » est organisé à la fin de chaque session. L'étudiant qui réussit à ce test valide les quatre crédits ; son inscription devient alors définitive et il peut poursuivre ses études. L'étudiant n'ayant pas réussi à la première session peut s'inscrire à la deuxième session ; en cas d'échec à cette dernière, il peut s'inscrire à la session d'été. L'étudiant qui ne réussit pas à ce test, à la suite des trois sessions, ne pourra plus renouveler son inscription. Les institutions peuvent, dans leurs « Dispositions propres » du Règlement intérieur des études, étendre l'exigence du niveau « A » à toute première inscription aux cycles supérieurs.

• L'anglais

L'anglais n'est pas uniquement un passeport de sortie de l'USJ, mais il est également devenu une langue d'enseignement puisque l'Université offre actuellement plusieurs UE et des formations entièrement en anglais. Pour les programmes francophones, les étudiants passent un test d'aptitude en langue anglaise English Placement Test (TALA), indépendamment de leur niveau d'anglais, suite auquel des cours de mise à niveau en langue anglaise leur sont proposés pour leur permettre de réussir le niveau A d'anglais, condition requise pour l'obtention du diplôme de premier cycle.

• L'arabe

Dans un programme de licence, l'étudiant doit valider deux crédits correspondant à des UE de langue ou de culture arabe, choisies parmi les UE optionnelles ouvertes, et au moins quatre crédits correspondant à des UE en langue arabe, choisies parmi les UE obligatoires, sauf pour les dispensés officiellement de l'arabe.

2. Pour les programmes anglophones de premier cycle :

• L'anglais

Vu que l'anglais est la langue d'enseignement principale des programmes anglophones, préalablement à toute inscription au premier cycle, le candidat doit avoir été classé au moins en catégorie « B » au English Placement Test (TALA) ou avoir obtenu au TOEFL un score équivalent à 80 et plus (internet-based) ou à 548 et plus (paper-based) ou un score de 6,5 et plus à l'IELTS.

• L'arabe

Dans un programme de licence, l'étudiant doit valider deux crédits correspondant à des UE de langue ou de culture arabe, choisies parmi les UE optionnelles ouvertes, et au moins quatre crédits correspondant à des UE en langue arabe, choisies parmi les UE obligatoires, sauf pour les dispensés officiellement de l'arabe.

¹⁻ À l'exception des Facultés de médecine, de médecine dentaire, de pharmacie, de droit et des sciences politiques et de l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth.